

Pas de grève du personnel des écoles et des animateurs pendant les vacances

Les organisations syndicales, les grévistes et la direction municipale se sont rencontrés jeudi 18 octobre pour poursuivre les négociations et examiner les propositions permettant une sortie de conflit en quatre points.

- La municipalité s'engage à proposer en décembre des solutions de contractualisation de vacataires
- La municipalité supprime l'obligation de travailler le mercredi après-midi des agents affectés dans les écoles élémentaires
- Même organisation qu'en 2017 pour Noël 2018 pour les regroupements des centres de loisirs et mise en œuvre des regroupements sur 2019, avec groupe de travail dès l'automne pour améliorer la mise en œuvre avec une gestion annuelle
- Pas de mise en place de la mobilité inter-école aux vacances de Noël, mise en œuvre en 2019 avec groupe de travail pour améliorer la gestion et anticipation annuelle

Ces propositions ont été soumises ce vendredi, par les organisations syndicales, à l'appréciation des agents. Les grévistes et les organisations syndicales ont annoncé qu'ils suspendaient la grève.

La municipalité de Gennevilliers est consciente des graves difficultés que ce mouvement de grève a générées pour les parents et les directions d'école. Nous regrettons ce dysfonctionnement de notre service public. Aussi, les prestations périscolaires de restauration, d'accueil du matin et du soir, du mercredi, ne seront pas facturées aux familles sur la semaine de grève.

Notre principale priorité réside dans le bien-être des enfants genevillois.

Malgré le contexte budgétaire contraint, cette réorganisation ne vise pas à faire des économies mais à ne pas dépenser encore plus et améliorer l'efficacité de notre organisation. Nous avons dépensé beaucoup plus, en 2018 qu'en 2017, sur les Ressources humaines dans les directions scolaires et de l'enfance !

Nous assurons des taux d'encadrement améliorés, et donc de meilleures conditions de travail sur le temps de la pause méridienne : (1 Animateur pour 10 enfants pour les maternelles, 1 pour 18 en élémentaire quand la plupart des villes environnantes sont à 1 pour 24 minimum en élémentaires). Par ailleurs nous avons créé de nouvelles activités pour apaiser ce temps de repas.

Rappelons que nous sommes certainement la seule ville des Hauts-de-Seine à avoir décidé d'attribuer 700 000 euros dans le budget 2019 pour améliorer les salaires des agents de notre collectivité.

Patrice Leclerc
Maire de Gennevilliers